



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14492

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2024

ÉDITÉ LE 31/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1979

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2013
30 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 418 540 340 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3239440

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106302698

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106302698

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : LEROUX FRERES

LES LOGES

72260 MAROLLES LES BRAULTS

Téléphone : 02 43 97 46 01

Portable : 06 79 11 37 06

Fax :

Site Internet :

E-mail : leroux-jean-claude@orange.fr

Responsabilité légale :

LEROUX PHILIPPE PRÉSIDENT / LEROUX FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/09/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	14/09/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	14/12/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	14/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.